

Décision n° 2025-2488
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 8 décembre 2025
transférant l'attribution de ressources en numérotation
de la société Newtech interactive à
la société Color telecom

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Newtech interactive reçu le 5 décembre 2025, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Vu le dossier complet de demande de la société Color telecom reçu le 5 décembre 2025, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 15 janvier 2026, la liste de ressources en numérotation mentionnée dans le tableau ci-dessous est transférée, jusqu'au 15 janvier 2028, de la société Newtech interactive (Siren : 392 834 172) à la société Color telecom (Siren : 525 053 617) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros polyvalents	01 87 20	2020-1090	28/09/2020
Numéros polyvalents	01 89 27	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	02 59 22	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	02 79 93	2020-1090	28/09/2020
Numéros polyvalents	03 56 57	2020-1090	28/09/2020
Numéros polyvalents	03 76 21	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	04 12 10	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	04 20 56	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	04 23 16	2020-1090	28/09/2020
Numéros polyvalents	04 51 20	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	05 25 32	2025-2370	21/11/2025
Numéros polyvalents	05 32 96	2020-1090	28/09/2020
Numéros polyvalents	09 72 01	2020-1090	28/09/2020
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 01 79	2023-1126	17/05/2023

Article 2. La société Color telecom acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Color telecom et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 8 décembre 2025

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales